

*Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école  
Saint-Louis de L'Assomption, tenue le mardi 21 mars 2017 à 18 h 30,  
à l'école Saint-Louis de L'Assomption.*

## Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Droit de parole au public
5. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 7 février 2017
6. Sujets de gestion
  - 6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
7. Sujets pour adoption
  - 7.1
8. Sujets pour approbation
  - 8.1 Modalités du régime pédagogique - calendrier scolaire - modalités de communication aux parents (art. 84,89)
  - 8.2 Temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 86, 96.13, 89)
  - 8.3 Établissement des principes d'encadrement du cout des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe (art. 77.1, 7)
9. Sujets pour consultation
  - 9.1 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 96.15, 230)
10. Sujets pour information
  - 10.1 Mot du président
  - 10.2 Mot de la direction
    - 10.2.1 Règles de classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre au primaire (art. 96.15, 233)
    - 10.2.2 Logos
    - 10.2.3 Horaire du préscolaire
  - 10.3 Mot de la représentante du comité de parents
  - 10.4 Mot des représentants des enseignants
  - 10.5 Mot de la représentante du Service de garde
  - 10.6 Mot de la représentante du personnel de soutien
11. Questions diverses
  - 11.1
12. Levée de la séance

### **1. Ouverture de la séance**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. Madame Francine Joly nous présente sa stagiaire.

## **2. Vérification des présences**

### **Membres parents**

Sébastien Clusiau  
Marylène Jamieson  
Mathieu Lagacé, président  
Claudia Paquette  
Annik Renaud

### **Membres du personnel**

Éric Riopel, directeur  
Manon Boutin, SDG (absente)  
Francine Joly, enseignante  
Isabelle Morin, enseignante  
Linda Richard, secrétaire  
Vicky St-Pierre, enseignante

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

CE170321-812

L'ordre du jour est adopté sur la proposition de Monsieur Mathieu Lagacé qui est appuyé par Madame Vicky St-Pierre après l'ajout des points suivants :

- 8.4 Sorties éducatives
- 10.2.4 Looping au 3<sup>e</sup> cycle
- 11.1 Orthographe-o-thon
- 11.2 Choix de photos scolaires

À l'unanimité.

## **4. Droit de parole au public**

Aucune personne n'est présente.

## **5. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 7 février 2017**

CE170321-813

Il est proposé par Madame Annik Renaud qui est appuyée par Madame Marylène Jamieson d'approuver le procès-verbal du 7 février 2017. À l'unanimité.

### **Suivi : Carnaval**

Le carnaval fut un succès.

## **6. Sujets de gestion**

### **6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)**

CE170321-814

#### **Projet « FAM »**

Madame Linda Richard demande aux membres du CÉ s'ils sont en accord à remettre la somme de 53,15 \$ à une famille de 4 enfants qui sont à notre école pour défrayer le cout des activités pour l'élève qui est en 2<sup>e</sup> année. Cette famille a toujours payé les activités mais il reste encore un solde et je crois bien que ça aiderait la famille. Après discussion, il est proposé par Madame Marylène Jamieson qui est appuyée par Madame Vicky St-Pierre d'approuver la proposition tel que présentée. À l'unanimité.

CE170321-815

### Jeunes talents

Madame Vicky St-Pierre nous informe que nous aurons le spectacle des jeunes talents cette année. Il avait été discuté que ça serait une année sur deux mais les enfants aiment vraiment ça. C'est un beau spectacle à chaque année. Les auditions se dérouleront sur 3 jours au mois d'avril. Seulement les parents dont les enfants choisis pourront assister au spectacle (petit gymnase). Madame Vicky St-Pierre aimerait faire la location d'un rideau lumineux pour la journée du spectacle. Cette année, la location passerait de 125 \$ à 143,72 \$. Après discussion, il est proposé par Madame Isabelle Morin qui est appuyée par Monsieur Sébastien Clusiau d'approuver la location du rideau lumineux pour le spectacle des jeunes talents. À l'unanimité.

## **7. Sujets pour adoption**

7.1

## **8. Sujets pour approbation**

### **8.1 Modalités du régime pédagogique - calendrier scolaire - modalités de communication aux parents (art. 84, 89)**

Monsieur Éric Riopel nous informe que les enseignants se sont concertés afin de déterminer les journées pédagogiques au calendrier scolaire 2017-2018 :

JPÉ : 3 novembre 2017 / 8 janvier 2018 / 16 février 2018 / 5 mars 2018;  
Rencontre de parents : 14 septembre 2017 / 16 novembre 2017 / 15 mars 2018;  
Fin d'étape : 10 novembre 2017 / 23 février 2018 / 22 juin 2018.

Il nous reste une journée pédagogique flottante à placer au 2017-2018. Nous avons 3 journées pédagogiques conditionnelles qui sont les 13 avril 2018, 11 mai 2018 et 1<sup>er</sup> juin 2018. C'est la CSA qui détermine ces journées.

Il est proposé par Madame Marylène Jamieson qui est appuyée par Monsieur Mathieu Lagacé d'approuver le calendrier scolaire 2017-2018 tel que présenté. À l'unanimité.

Monsieur Sébastien Clusiau nous informe qu'il aimerait bien que les enseignants ne donnent pas de travaux pour la semaine de relâche. Qu'il y a plusieurs parents qui lui en a fait la demande. Le souhait des parents : que tout soit complété avant la semaine de relâche. Monsieur Éric Riopel en parlera avec les enseignants.

### Calendrier 2016-2017

Ayant eu deux tempêtes au mois de mars, Monsieur Éric Riopel propose le 7 avril qui deviendra une journée de classe (jour 5) et que le 12 mai soit une journée pédagogique école.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Clusiau qui est appuyé par Madame Annik Renaud d'approuver le calendrier 2016-2017 tel que présenté. À l'unanimité.

CE170321-816

CE170321-817

CE170321-818

## 8.2 Temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 86, 96.13, 89)

Monsieur Éric Riopel nous explique le document. Pour le préscolaire, c'est 1380 minutes de classe régulière plus 30 minutes en éducation physique. Les titulaires sont toujours en présence/élèves. Pour le cours d'éducation physique, il y aura du team teacher (2 enseignants en même temps) pour le préscolaire.

Pour le primaire, c'est le statu quo pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ainsi que pour la 1<sup>re</sup> année. Il y aura un petit changement pour les élèves de 2<sup>e</sup> année. Comme ils ont déjà 54 minutes de danse, ils auront 54 minutes de moins en éducation physique et une période de 54 minutes de plus en anglais. Après discussion, il est proposé d'approuver le temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présenté. À l'unanimité.

## 8.3 Établissement des principes d'encadrement du cout des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe (art. 77.1, 7)

CE170321-819

Monsieur Éric Riopel nous fait la lecture du document. Nous avons enlevé les couleurs pour le matériel car nous avons un malaise. Souvent les rabais ne sont pas sur les bonnes couleurs et avec les organismes pour aider les familles c'est plus difficile. Les enseignants devront respecter la liste des fournitures scolaires. Pour la 1<sup>re</sup> année, nous enverrons une feuille séparée afin de donner plus de précisions sur le matériel. Les parents ont beaucoup apprécié que les enseignants les informent du matériel manquant sur la liste.

Pour les cahiers d'exercices de français 2<sup>e</sup> année, comme c'est seulement un groupe qui le demande, l'école achètera les cahiers et le montant sera chargé aux parents sur leur état de compte du mois de septembre pour cette classe seulement. Au mois d'avril, la secrétaire s'informerait du prix pour ce cahier. Il est proposé par Monsieur Mathieu Lagacé appuyé par Madame Claudia Paquette d'approuver l'établissement des principes d'encadrement du cout des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe tel que présenté. À l'unanimité.

## 8.4 Sorties éducatives

CE170321-820

Madame Isabelle Morin nous donne les informations pour les 3 activités suivantes :

- Comme l'activité à Radio-Canada a été annulée, elle est remplacée par «Le Centre des sciences». Deux heures d'activités avec un guide et visionnement d'un film IMAX. L'activité aura lieu le 2 mai pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. C'est sensiblement le même prix que Radio-Canada.
- L'activité «Technodécouverte» aura lieu le 23 mars en après-midi pour les élèves de 5<sup>e</sup> année. Les élèves dîneront avant de partir soit de 10h50 à 11h20. Ils se rendent en autobus au CFP des Riverins à Repentigny. Les élèves pourront découvrir, de façon ludique, les programmes offerts dans cet établissement. Aucun frais.
- L'activité «Spartan Race» aura lieu le 25 mai pour tous les élèves de l'école. Nous avons eu une subvention de 1800 \$ du projet FORME. L'école déboursa seulement un petit montant (environ 30 \$). C'est une belle activité pour une saine habitude de vie. L'activité est en lien avec le grand défi Pierre Lavoie. Nous aurons besoin de parents bénévoles pour cette activité.

Il est proposé par Madame Vicky St-Pierre qui est appuyée par Monsieur Sébastien Clusiau d'approuver les sorties tel que présentées. À l'unanimité.

## **9. Sujets pour consultation**

### **9.1 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 96.15,230)**

Monsieur Éric Riopel nous informe que c'est le statu quo pour le choix des manuels. Aucune demande des enseignants.

## **10. Sujets pour information**

### **10.1 Mot du président**

Monsieur Mathieu Lagacé nous dit que les enfants étaient bien impressionnés de voir leur enseignant d'éducation physique sur le site de l'hebdo Rive-Nord. C'est un bon sujet qui est positif et valorisant pour les enfants.

### **10.2 Mot de la direction**

#### **10.2.1 Règles de classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre au primaire (art. 96.15, 233)**

Monsieur Éric Riopel nous informe qu'en théorie, si un élève a 56-57 comme note, il n'y a pas de redoublement. La décision se prend avec l'équipe-école en collaboration avec les parents. C'est un travail qui se fait sur plusieurs mois. Monsieur Éric Riopel explique ce qu'est un classement spécial.

#### **10.2.2 Logos**

Monsieur Éric Riopel nous présente les logos. Il a rencontré les enseignants et le # 10 est sorti pour la plupart. Donc, il n'y aura pas de consultation auprès des parents car ce logo est très représentatif de l'école. Un parent demande s'il y a une possibilité de déplacer l'école à gauche au lieu de droite. Monsieur Éric Riopel verra avec la graphiste de la CSA et, dès que c'est fait, il enverra la consultation par courriel. Le lancement se fera vers la fin de l'année scolaire.

#### **10.2.3 Horaire du préscolaire**

Monsieur Éric Riopel nous informe que l'horaire du préscolaire sera de 8h00 à 11h15. Le diner débute à 11h15 et se termine à 12h30. Les élèves dîneront dans leur classe. Le retour en classe sera de 12h35 à 14h05 et les autobus quittent l'école à 14h10. Le matin, les élèves embarqueront avec les élèves du primaire à un arrêt. Le soir, les élèves seront débarqués à la porte. Le chauffeur doit toujours avec un contact visuel avec le parent ou la personne qui reçoit l'enfant.

#### **10.2.4 Looping**

Monsieur Éric Riopel nous informe que le looping sera seulement pour les enseignantes du 3<sup>e</sup> cycle.

### **10.3 Mot de la représentante du comité de parents**

Aucune information.

#### **10.4 Mot des représentants des enseignants**

Madame Francine Joly nous informe que les élèves du 1<sup>er</sup> cycle iront au musée d'arts de Joliette la semaine prochaine et l'activité « Tournesol » aura lieu en avril.

Madame Isabelle Morin explique qu'avec le looping sur 2 ans, les enseignantes et les élèves « n'ont pas la même mentalité » dès le départ. Il y a toujours eu de bons commentaires des enseignants du secondaire.

Madame Vicky St-Pierre nous informe que le « English t-shirt day » sera le 28 avril. Elle nous informe aussi que tout le mois de mai aura lieu le défi Pierre Lavoie. Les élèves et les parents pourront accumulés les cubes énergie dans leur carnet. Les élèves sont très contents de participer et nous encourageons notre directeur qui fait partie de l'équipe du 1000 km à vélo de la CSA. Il remercie l'équipe-école pour son soutien.

#### **10.5 Mot de la représentante du Service de garde**

Monsieur Éric Riopel nous informe que « La ville à l'école » fut un très beau succès.

#### **10.3 Mot de la représentante du personnel de soutien**

Aucun point.

### **11. Questions diverses**

#### **11.1 Orthographe-o-thon**

Monsieur Sébastien Clusiau nous informe qu'il a rencontré quelqu'un qui fait présentement un orthographe-o-thon. L'enfant sollicite pour chaque mot réussi. Ça fait un challenge supplémentaire pour avoir une belle dictée et l'élève retourne collecter les sous aux personnes. Monsieur Éric Riopel en parlera avec les enseignantes concernées.

#### **11.2 Choix des photos scolaires**

Madame Marylène Jamieson nous montre les fonds pour les photos scolaires pour l'an prochain. Unanime pour le fond # 1. Ne pas oublier de dire aux parents que le fond est noir. Après discussion, nous proposons, si c'est possible, que notre premier choix serait le mur de briques de l'école.

### **12. Levée de la séance**

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Éric Riopel qui est appuyé par Madame Isabelle Morin à 20h20. Monsieur Éric Riopel nous informe que la séance du 18 avril est annulée car il sera en vacances. Monsieur André Roy est le responsable d'école. Approuvée à l'unanimité.

Le président,

La secrétaire,

Mathieu Lagacé

Linda Richard